

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 20-2022

DECISION DU MAIRE

Signature DECALOG pour la maintenance du logiciel du musée Canel

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2020,
Vu l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal 110-2020 en date du 16 novembre 2020 portant
délégation au Maire en matière de marchés publics,

Considérant la maintenance du logiciel du musée Alfred Canel est essentiel pour son bon
fonctionnement.

DECIDE de signer la proposition financière de la société DECALOG, 1244 rue Henri
Dunant, 07500 GUILHERAND-GRANGES, d'un montant de 205.57 € HT, soit 468.68 €
TTC, pour la maintenance allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Fait à Pont-Audemer, le 25 janvier 2022

Le Maire


Michel LEROUX
Président de la Communauté
de Communes

